

## SOMMAIRE

Changement d'échelon	02
Qui fait quoi	02
Programme d'aide au personnel	03
La convention	04
Fonds d'urgence aux étudiants	05
Conseil central	05
Appel de texte	06
Sur le site	06



SPECA-HEBDO

Volume 33

Numéro 01

Jeudi 6 septembre 2012

[www.speca.ca.edu](http://www.speca.ca.edu)

Rédaction et révision : Étienne Bourdages

Graphisme et mise en page : Éline Baribeault

on avance,  
on avance,  
on recule  
**PAS**

Le printemps fut l'un des plus exaltants, mais aussi l'un des plus turbulents que nous ayons connu depuis de nombreuses années. Quelques mois plus tard, le 4 septembre, le Parti québécois parvient de justesse au pouvoir, dans des circonstances troublantes. Si le Parti libéral se retrouve en meilleure posture que prévu, on peut néanmoins se réjouir de voir dans cette fin de régime le premier véritable recul électoral du néolibéralisme en près de deux décennies. En effet, le PQ s'est fait élire en se plaçant en rupture avec la privatisation et les compressions tous azimuts auxquelles nous étions habitués depuis l'arrivée de Lucien Bouchard au pouvoir, en 1996. Plusieurs candidats du parti, y compris la nouvelle députée de Crémazie Diane de Courcy lors de son passage au Collège, ont réitéré leur intention d'annuler la hausse des droits de scolarité et d'abroger la loi spéciale.

Il est évident, devant le résultat de cette élection, que nous ne sommes pas parvenus à la « fin de l'histoire ». Si le PQ a su prendre acte du fait que depuis la crise économique de 2008, le néolibéralisme et son idéologie sont épuisés, leurs nombreuses maladresses et hésitations, lors de la campagne électorale, ont montré qu'ils n'avaient pas encore pleinement pris la mesure de l'éveil que la population québécoise, comme plusieurs autres sociétés du monde, a connu. On peut souhaiter que les élus de Québec solidaire, beaucoup plus en phase avec le mouvement actuel (la preuve, son nombre de membres est passé de 7000 à 13 000 en moins d'un an), sauront peser dans la balance pour continuer à inciter le gouvernement fraîchement élu à répondre aux besoins du plus grand nombre plutôt qu'aux élites économiques.

Mais la bataille qui nous a habités ces derniers mois est plus profonde encore, et ne saurait se réduire au seul jeu électoral. Partout sur la planète où les mesures d'austérité sont contestées, ce sont aussi les pratiques traditionnelles de la démocratie qui sont critiquées. Le printemps québécois a été riche, non seulement sur le plan des débats sur l'éducation et nos services publics, mais aussi par les formes nouvelles qu'a prises l'action politique elle-même. Cela s'est vu auprès des étudiants et dans leurs assemblées, mais aussi chez les enseignants (Profs contre la hausse) et chez les citoyens (les Mères en colère et solidaires, les Têtes blanches carré rouge, les Assemblées populaires de quartier). À terme, le mouvement syndical devra faire preuve de suffisamment de souplesse pour renouveler ses pratiques, en s'inspirant de cet éveil démocratique. À suivre !

**Philippe de Grosbois,**

Département de sciences sociales

## Changement d'échelon

La Direction nous a informé qu'en raison de la situation particulière de ce début d'année scolaire, les changements d'échelons salariaux qui devaient être faits au 15 août 2012 et apparaître sur la paie du 23 août, ne l'ont pas été.

La correction sera faite sur la paie du 6 septembre avec un versement rétroactif pour la période du 15 au 23 août.

Vérifiez vos bordereaux !

# Qui fait quoi à l'exécutif

---

**Denise Poirier** (philosophie),  
*présidente*

Commission des études, Comité des relations de travail, Comité technique sur la tâche, Griefs, Liaison intersyndicale, Instances FNEEQ et CSN.

---

**Alain Long** (biologie),  
*vice-président*

Comité des relations de travail, Comité technique sur la tâche, Griefs, Liaison intersyndicale, Santé et sécurité, Instances FNEEQ et CSN.

---

**Josée Déziel** (psychologie),  
*secrétaire*

Comité des relations de travail, Comité technique sur la tâche, École et société, Site Internet, Instances FNEEQ et CSN.

---

**Ugo Nugent** (mathématiques),  
*trésorier*

Finances, Griefs, Assurances, retraites et congés, Activités sociales.

---

**Élaine Baribeault** (graphisme),  
*directrice*

École et société, Speca-Hebdo, Site web.

---

**Étienne Bourdages** (français et lettres),  
*directeur*

École et société, SPECA-Hebdo, Programme d'aide au personnel.

---

**Michèle Clermont** (éducation physique),  
*directrice*

École et société, Activités sociales, Accueil des nouveaux, Santé et sécurité, Environnement.

---

**Lysann Hounzell** (archives médicales),  
*directrice*

Perfectionnement, Activités sociales.

---

**Jean-François Millette** (*histoire*),  
*directeur*

Conseil central (CSN), Appuis aux luttes, Commission des études, Comité de délégués.

# PROGRAMME D'AIDE AU PERSONNEL (PAP)

La reprise  
de la session  
d'hiver 2012  
se passe bien ?

Vous appréhendez  
les deux sessions  
expresses à venir ?

Vous auriez le goût  
d'en parler avec quelqu'un ?



Aussi connu sous l'appellation Programme d'aide aux employés (PAE), le PAP est un service de consultation ponctuelle offert gratuitement à tous les employés du Collège. Il est totalement confidentiel. En aucun cas, les informations vous concernant ne seront transmises à votre supérieur ou au Service des ressources humaines. L'employeur n'est jamais informé des demandes d'aide de ses employés à moins qu'ils y consentent par écrit. Mais, malgré sa gratuité, sa confidentialité et son accessibilité, étonnamment, très peu d'employés ont recours au programme. Est-ce parce que certains mettent encore en doute sa discrétion ? Est-ce parce qu'il est simplement méconnu ?

Le PAP donne droit à six rencontres gratuites par année par employé. Il est possible de consulter pour parler de difficultés d'ordre psychologique, familial ou conjugal, pour parler de difficultés reliées au milieu de travail ou à une dépendance, mais aussi pour recevoir des conseils financiers ou juri-



Élaine Baribeault

diques. Une personne pourrait par exemple profiter de quatre rencontres avec un psychologue et de deux autres avec un conseiller juridique. Si des rencontres supplémentaires s'avèrent nécessaires une fois le total de six atteint, elles se feront aux frais de l'utilisateur.

Pour plus de détails sur son fonctionnement, nous vous recommandons de consulter le dépliant produit par la firme Jacques Lamarre et associés qui est disponible au local du SPECA et au secrétariat du Service des ressources humaines, de même que sur le site Internet du Collège (il suffit d'écrire « PAE » dans le moteur de recherche).

*Deux numéros de téléphone :*  
1 800 361-2433 et 514 257-7393  
(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)



## L'entente nationale relative à la reprise de l'hiver 2012... et sur la convention

Nous vivons sans conteste à plusieurs égards un début d'année scolaire hors normes, et le reste de l'année 2012-2013 sera non moins exceptionnel. Le scénario «deux sessions et 9/15 en un an» n'est évidemment pas prévu à la convention. Pour baliser les conditions de la reprise H12, une entente est intervenue entre la FNEEQ (à laquelle nous sommes affiliés) et le Comité patronal de négociation des collèges. Cette «Entente concernant la modification de certaines dispositions de la convention collective 2010-2015 en raison de la reprise des cours de la session d'hiver 2012 en août et septembre 2012» prévoit notamment l'injection d'un total de 180 ETC dans les 13 collèges concernés dans le but de soutenir les enseignants dans leurs activités d'enseignement et d'améliorer la réussite pour l'année 2012-2013. Ces ressources additionnelles ont été réparties entre les collèges au prorata de leur nombre de PES. La part du Collège Ahuntsic s'élève à 21,87 ETC/année, soit 43,74 ETC/session.

Ces ETC ont été répartis entre les disciplines conformément au mandat que nous a donné notre assemblée générale le 16 août dernier. Au moment de mettre sous presse, les allocations ont été versées aux départements qui doivent maintenant décider de leur répartition entre les enseignants éligibles en vertu de l'entente nationale. Celle-ci stipule que les ressources – qui ne sont pas génératrices de postes – doivent permettre un allègement de la charge annuelle d'enseignement (Clp) des enseignants qui auront assumé sans rémunération additionnelle, en août et septembre 2012, la prestation de cours non dispensés à l'hiver 2012.

Évidemment, comme les ressources allouées au Collège ne permettent de distribuer que 0,065 ETC/année (soit 0,13 ETC session) par enseignant, il sera impossible de simplement enlever un cours à tous ceux qui se seront farci la reprise sans compensation financière. Il appartiendra aux départements de déterminer la manière la plus équitable de répartir la ressource entre les enseignants. Les départements

doivent aussi décider de la répartition de cette ressource annuelle entre l'automne 2012 et l'hiver 2013. Selon l'entente nationale, les ressources devraient être prioritairement utilisées à l'automne 2012, puisque c'est celle où les besoins en encadrement des étudiants seront les plus criants. Il n'est toutefois pas exclu qu'un département l'utilise en tout ou en partie à la session hiver 2013. C'est aux départements et à leurs enseignants de décider.

J'allège ma chronique en vous faisant grâce du résumé détaillé des nombreux autres objets de l'entente (par exemple : rémunération, ancienneté/expérience, contrats, CI, congés...) et je vous invite à venir nous rencontrer si vous souhaitez en savoir plus.

**Josée Déziel**, trésorière à l'exécutif du SPECA

## Assemblée du 28 août 2012

**Nicola Grenon**, professeur au Département d'informatique  
et délégué du SPECA auprès du Conseil central du Montréal métropolitain

Il y a eu une assemblée générale spéciale du CCMM le mardi 28 août pour laquelle l'ordre du jour ne portait que sur les élections.

On nous a d'abord présenté un document d'analyse produit par la CSN ainsi qu'un autre produit par le CCSM. (Tous deux ont été distribués sur les tables du SPECA puisqu'il nous manquait de temps pour vous en faire un résumé avant les élections.) Ce dernier document se terminait par la proposition suivante, qui a été adoptée sans changement.

Considérant la proposition adoptée au conseil confédéral du 24 août;

- considérant les mandats adoptés lors de nos derniers congrès du CCMM-CSN afin de travailler à la création d'une alternative politique de gauche qui réponde à nos orientations;
- considérant que Québec solidaire a un programme qui répond à nos orientations;
- considérant l'importance de ne pas élire un gouvernement libéral ou caquiste;
- considérant la possibilité de faire élire dans plusieurs comtés des candidates et des candidats de Québec solidaire;
- considérant que dans plusieurs comtés voter QS ne favorise pas l'élection ni d'une candidature libérale ni d'une candidature caquiste.

Il est proposé que le CCMM-CSN invite ses membres :

À ne pas voter pour des candidats de la CAQ ou du PLQ;

- à appuyer les candidatures de Québec solidaire dans les circonscriptions où il y a possibilité de faire élire leur candidate ou candidat, notamment les circonscriptions de Mercier et Gouin;
- à considérer les candidatures de Québec solidaire dans les circonscriptions où il n'y a pas de risques de favoriser une victoire de la CAQ ou du PLQ.

En outre, en plus de la discussion ayant porté sur le document d'analyse en lui-même, plusieurs ont souligné les «hauts-faits» du gouvernement Charest: Les lois 7, 8, 25, 30, 31, 45... et 78.

- La hausse des frais pour les services (garde, santé, Hydro-Québec et autres)
- Les divers scandales (écoles privées juives, corruption, commission d'enquête et autres.)

Une assemblée régulière est prévue pour le 9 septembre.

# Fonds d'urgence aux étudiants

Lors de l'assemblée du 16 mai dernier, à l'instar des cégeps de Sherbrooke et de Maisonneuve, les membres du SPECA ont adopté une proposition demandant aux enseignants de contribuer à la création d'un fonds d'urgence pour appuyer les étudiants ayant subi une précarisation de leur situation financière en raison de la grève. Une soixantaine d'enseignants ont répondu à l'appel permettant d'amasser un peu plus de 8 000\$. Comme la proposition le stipulait, le SPECA a aussi contribué à ce fonds en y versant 4 000\$ pour appuyer la participation de ses membres, portant le total à presque 12 000\$.

Contrairement à une idée souvent admise, les étudiants n'ont pas tous pu accroître ou chercher à accroître leur revenu pendant la période de la grève. Certains ont choisi de s'impliquer dans le mouvement étudiant, d'autres n'ont pas réussi à trouver un emploi ou à augmenter leurs heures de travail et, surtout, plusieurs prestataires de l'aide financière n'ont pas vu cette aide reconduite pour la reprise de la session hiver 2012. L'objectif était donc d'apporter une aide ponctuelle d'urgence aux étudiants du Collège faisant face à une telle situation. Comme de nombreux enseignants ainsi que le SPECA ont montré à plusieurs occasions et de différentes façons leur appui au mouvement étudiant, il s'agissait ici d'apporter un appui à l'ensemble des étudiants du Collège, sans égard à leur position dans le conflit.

Entretemps, la loi 12 ayant été adoptée et le report de la session d'hiver voté par l'assemblée étudiante. L'aide financière d'urgence est actuellement distribuée, il est donc impossible de faire aujourd'hui un bilan exhaustif de l'expérience. Toutefois, nous pouvons préciser que quelques dizaines d'étudiants ont été et seront rencontrés dans les jours qui viennent. Aussi, ce fonds d'urgence a contribué à la mise sur pied d'un camp de jour organisé par Paule Mauffette et visant à faciliter le retour en classe des étudiants parents, dont les enfants ne recommençaient l'école que le 28 août.

Merci à tous les profs qui ont contribué à ce fonds d'urgence, à l'AGECA et aux quelques enseignants retraités du Collège qui ont participé à la réalisation de cette initiative.

**Jean-François Millette**,  
directeur à l'exécutif du SPECA

Sur le site

du SPECA

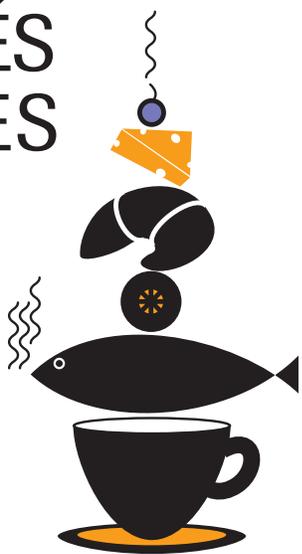
[www.speca.ca.edu](http://www.speca.ca.edu)

CA

**Le compte-rendu de la 356<sup>e</sup> séance du Conseil d'administration du Collège tenue le 21 juin dernier est disponible sur le site Internet du SPECA. Merci à nos deux représentants enseignants!**

[http://speca.ca.edu/IMG/pdf/356e\\_CA\\_21\\_juin\\_2012.pdf](http://speca.ca.edu/IMG/pdf/356e_CA_21_juin_2012.pdf)

## ACTIVITÉS SOCIALES



C'était cette semaine le «petit-déjeuner de la rentrée», qu'il aurait peut-être été plus juste d'appeler «petit-déjeuner de la reprise» ou, carrément, «lendemain de veille électoral»... Qu'importe, nous avons été heureux de vous y retrouver! On se donne maintenant rendez-vous au début de la «vraie» session d'automne 2012 pour le traditionnel souper d'huîtres.

## À INSCRIRE À VOTRE AGENDA!

Votre exécutif a déjà fixé la date de la prochaine assemblée générale. Elle se tiendra **le jeudi 25 octobre 2012**. La convocation officielle et les documents afférents à l'assemblée vous parviendront dans les délais habituels.

## APPEL DE TEXTES

Cette année encore le SPECA-Hebdo vous ouvre ses pages. Vous avez un point de vue sur la vie collégiale, le syndicalisme, l'éducation, la politique, l'histoire qui s'écrit? Votre plume frétille et vous avez le goût de partager vos réflexions avec vos collègues autrement qu'autour de la machine à café? Vos contributions sont les bienvenues et nous aurons le plaisir de les publier dans le SPECA-Hebdo. Laissez-vous aller à votre inspiration (mais pas trop, on ne publie pas les romans) que ce soit sous la forme d'un texte d'opinion, d'une lettre ouverte, d'un compte-rendu de lecture, d'une chronique d'humeur ou didactique, voire d'une caricature ou d'une bande dessinée... Nous sommes également à l'affût de collaborations régulières. Il suffit de faire parvenir votre texte à l'adresse courriel du SPECA en indiquant dans l'«objet» qu'il s'agit d'un document destiné au SPECA-Hebdo. On a hâte de vous lire! Le SPECA-Hebdo, c'est votre journal syndical!